



9 mois après les élections, enfin des prestations votées pour 2018



Après une année 2016 placée sous le signe d'une inertie caractérisée de la gestion de la trésorerie par la CFDT, nous avons enfin pu, lors du dernier Conseil d'administration, aboutir à une analyse partagée d'une situation budgétaire réaliste et sincère permettant d'utiliser, sur les trois prochaines années, une partie des réserves accumulées.

C'est sous l'impulsion de l'**UNSA**, qui détient désormais la trésorerie du Cosog, que nous avons pu chiffrer des marges de manœuvres évolutives et responsables sur la durée du mandat (cf interview de Valérie ANSO).

Bien entendu, nous aurions aimé que le processus se déroule plus rapidement afin de voter certaines améliorations de prestations dès 2017, mais le Président CFDT a souhaité mettre en place une « méthodologie » consistant à relancer des études sur des sujets déjà documentés, pour la plupart depuis longtemps. Nous avons jugé cette approche lourde et chronophage dans la mesure où elle a bloqué toute évolution en 2017.

Mais on ne va pas refaire l'histoire !

Voici donc le panier de mesures que vous aurez à partir de 2018 !

Ce que vous aurez en 2018

CREDIT VACANCES



Elargir la liste avec ajout de nouveaux prestataires Internet :



LastMinute, Voyage Privé, Abritel :
Pour : **UNSA**-CGT-CGC-SNUP
Contre : **CFDT**

Voyage sncf.com, Gites agréés :
Votés à l'unanimité

Auberges de jeunesse :
Pour : **UNSA**-CFDT-CGC-SNUP
Contre : CGT

CREDIT VACANCES



Rembourser le transport aux ouvriers droit pour la Corse :

Pour : **UNSA**-CGT-CGC-SNUP
Contre : **CFDT**



Les 2 propositions que portait l'UNSA sur l'évolution du crédit vacances ont donc été votées.

En particulier, l'élargissement tant attendu à de nouveaux prestataires Internet : Last minute, Voyage Privé, Voyage Sncf, Abritel.

Il est sans doute utile de rappeler que nous avons déjà tenté de faire voter ces améliorations en 2016, alors que nous détenions la Présidence du Cosog et celle de la Loisirs Adultes, mais que les autres organisations syndicales préféraient attendre le nouveau mandat et donc une mise en place différée en 2018 !!!

Alors que la **CFDT** portait dans sa campagne une « ouverture aux prestataires du Web », nous nous étonnons aujourd'hui de ses **votes « CONTRE »** la quasi-totalité des prestataires proposés, alors qu'elle n'a émis aucune alternative répondant à sa promesse de campagne, en feignant de découvrir des limites sociales, budgétaires et de conventionnement ! Il y a le discours d'un côté et la réalité des votes de l'autre.

Que de temps perdu, alors que ces mesures étaient simples à mettre en œuvre dès 2016. Pour autant, l'**UNSA** se félicite des avancées sur ce thème et espère encore faire évoluer cette prestation dans les années à venir.

CREDIT VACANCES

Différencier le taux des 2 crédits vacances 70% et 50% :

Pour : CFDT-CGT-CGC-SNUP

Abstention : **UNSA**

SUBVENTION SPORT ENFANT



Engagement électoral tenu

Augmenter la subvention à 40€ pour les 6-17 ans :

Votée à l'unanimité

L'**UNSA** souhaitait porter le montant à 50€, mais faute de majorité, l'augmentation de la subvention sera seulement de 10€ au lieu de 20€.



SUBVENTION SPORT ADULTE



Subventionner les dépenses de pratiques sportives et culturelles y compris sans adhésion annuelle à une association :

Pour : **UNSA**-CFDT-CGC-SNUP

Abstention : CGT

ETUDIANTS DELOCALISES



Engagement électoral tenu



Élargir la prestation aux stages à l'étranger :

Pour : **UNSA**-CFDT-CGT-SNUP

Contre : CGC

Ce que vous aurez en 2018 (suite)

PERMIS DE CONDUIRE



Engagement électoral tenu

Elargir la prestation aux ouvriers droit :

Pour : **UNSA**-CFDT-CGC-SNUP

Contre : CGT



PRESTATION « REMPART »



Engagement électoral tenu

Elargir aux retraités la possibilité d'être subventionnés pour des chantiers de sauvegarde du patrimoine français organisés par Rempart :

Votée à l'unanimité



HANDIPRESTATION CESU

Augmenter la subvention à 50% pour les ouvriers droit en situation de handicap (ou ayant un enfant en situation de handicap) :

Votée à l'unanimité

SITE INTERNET



Engagement électoral tenu

Revoir le site, ouvrir une version pour smartphone et tablette, générer des alertes par SMS ou notifications :

Pour : **UNSA**-CFDT-CGC-SNUP

Abstention : CGT



STOP PAPIER



Engagement électoral tenu



Supprimer la communication papier :

Pour : **UNSA**-CFDT-CGC

Contre : SNUP

Abstention : CGT

ENFIN une dématérialisation de la communication du Cosog ! Nous nous en félicitons, car cette revendication légitime est portée par l'**UNSA** depuis des années. Le nouveau Président CFDT du Cosog se félicite également de cette avancée majeure. **Cela met fin au blocage qu'exerçait la CFDT depuis des années...**



L'avis de Valérie Bonneau, administratrice UNSA et Présidente de la Commission Solidarité du Cosog

Je me félicite du large consensus des organisations syndicales concernant les évolutions des prestations du périmètre de la Commission Solidarité qui ont toutes été adoptées. Il y a l'élargissement de la prestation Permis de conduire aux ouvriers droit, l'augmentation du subventionnement des CESU à 50% pour les ouvriers droit en situation de handicap ou ayant un enfant en situation de handicap, ainsi que l'élargissement de la prestation «Rempart» pour les retraités.

De manière générale, la Commission Solidarité est très active : stages de préparation à la retraite, accompagnement des jeunes notamment pour l'orientation scolaire, aide aux personnes en situation de handicap et voyages solidaires. D'ailleurs je peux même annoncer que le voyage solidaire en 2018 aura pour destination l'Équateur.

Ce que vous n'aurez pas en 2018

CREDIT VACANCES



Elargir le remboursement à toutes les dépenses de voyages, y compris en France :

Pour : SNUP-CGC

Contre : **UNSA**-CFDT-CGT

L'**UNSA** a toujours indiqué que la prestation « crédit vacances » devait évoluer progressivement et qu'une telle mesure démagogique d'ouverture totale ferait « exploser » le budget du Cosog et mettrait l'association en péril.

Nous ne pouvons que nous réjouir que cet élargissement global et non contrôlé ait été rejeté par une majorité d'élus.

CREDIT VACANCES

Prendre en charge les billets de transport du conjoint ou de tous les ayants droit voyageant avec l'ouvrant droit :

Pour : CFDT-SNUP

Contre : **UNSA**-CGT-CGC

E-book

Ouvrir un accès au E-book à tous les ouvriers droit en plus des médiathèques Cosog :

Pour : **UNSA**

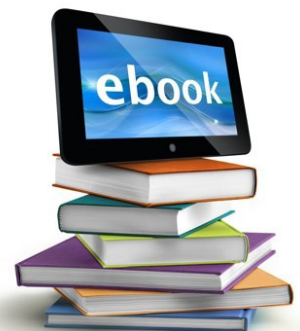
Contre : CFDT-CGT-CGC

Abstention : SNUP

Pas de E-book ! Ainsi en ont décidé les réfractaires au progrès et les chantres de la RSE ...

Domage pour ceux qui ne sont pas proches d'une médiathèque !

La modernité au Cosog ? Visiblement il n'y a qu'à l'**UNSA** que nous ne partons pas en vacances avec 10 kg de bouquins pour l'été dans notre valise !



CREDIT VACANCES

Ajout d'un nouveau prestataire Internet airbnb :

Pour : **UNSA**-SNUP

Contre : CFDT-CGC-CGT



airbnb n'a pas eu la majorité des votes pour des raisons évoquées de « responsabilité sociétale ». Les usagers de cette plateforme apprécieront la leçon de morale, même s'ils peuvent être rassurés, car la CFDT « ne porte pas de jugement sur les utilisateurs » de ce service. OUF !!!

La CGT, quant à elle, s'offusque d'un vote en faveur de airbnb, mais n'hésite pas à voter favorablement pour Abritel, filiale française du groupe américain Homeway qui est un de ses concurrents directs ... Comprenez qui pourra !

BILLETTERIE SPECTACLES

Mettre en place une billetterie nationale en ligne pour tous les ouvriers droit aux mêmes conditions :

Pour : **UNSA**-CGC-SNUP

Contre : CFDT-CGT

Vous n'aurez donc pas de prestation « billetterie spectacles » en national, avec harmonisation de la subvention, proposant la mise en place d'une billetterie électronique intégrant la subvention Cosog !



On ne va pas se mentir ! La modernisation s'arrête là où les élus de certaines organisations syndicales estiment perdre leurs « prérogatives locales » et savoir mieux que les autres les besoins des ouvriers droit. Le système a fait ses preuves puisqu'il est déployé depuis 3 ans pour les Directions régionales et qu'il ne cesse de monter en puissance.

Domage pour les personnels qui aimeraient disposer de plus de souplesse, d'un plus grand choix et qui souhaiteraient parfois gagner du temps !

Pouvoir obtenir des billets en vacances, ne pas avancer la subvention, éviter les difficultés pour obtenir une facture et ne pas passer 30 mn aux accueils pour 2 tickets de cinéma ...

Visiblement cela n'est une priorité ni pour la CFDT, ni pour la CGT !

L'**UNSA**, à l'origine de cette proposition, continuera à se battre car nous souhaitons d'une part, qu'une équité prévale sur toutes les prestations servies par le Cosog, et d'autre part, que les évolutions rendent le service plus fluide lorsque cela est possible.

Interview



Valérie Anso Trésorière du Cosog

Des informations chiffrées, parfois contradictoires, circulent ici ou là sur le Cosog. En tant que trésorière de l'association, peux-tu nous dire quelle est la situation financière du Cosog ?

Tout d'abord, il est bon de rappeler en ce début de mandat et après que l'UNSA ait présidé pendant 6 ans le Cosog, que le nouveau Président CFDT hérite d'une situation budgétaire très favorable permettant une amélioration des prestations.

En effet, en tant que syndicat responsable, l'UNSA a toujours fait preuve d'une gestion rigoureuse. Les imbroglios budgétaires créés par le trésorier CFDT de l'époque nous ont conduits à augmenter les réserves de manière un peu trop significative, mais la situation léguée est saine.

Maintenant que j'occupe le poste de trésorière, et ce depuis le début de l'année 2017, il me paraît donc essentiel que tous les administrateurs puissent bien apprécier la situation financière de l'association et ainsi prendre des décisions éclairées. Depuis ma prise de fonction, je m'efforce donc d'être la plus transparente possible car je ne souhaite absolument pas agir comme mon prédécesseur CFDT, qui n'a cessé de prôner une prudence exagérée et de bloquer tout processus de vote ces dernières années.

Pourquoi l'UNSA préconise-t-elle un budget réaliste et responsable ?

Il n'a jamais été question pour l'UNSA d'engager un montant excessif de dépenses, pouvant mettre en risque le Cosog. Nous travaillons dans l'esprit de développer les prestations pour tous, en veillant à prévenir d'éventuels dérapages à long terme car ce sont des évolutions pérennes que nous mettons en œuvre. En effet, qui peut dire comment évoluera

la masse salariale dans les prochaines années (qui sert d'assiette de calcul au montant de la subvention versée au Cosog) ?

Le montant supplémentaire de dépenses que nous pensons pouvoir engager est de l'ordre de 500 K€ annuels sur 3 ans, pour dépenser et donc redistribuer « le trop plein » de réserves. C'est ce montant que l'UNSA a défendu lors du dernier Conseil d'administration et qui a été retenu par la majorité des administrateurs. Le bon sens a enfin prévalu, l'intérêt des ouvriers doit être pris en considération, et nous ne pouvons que nous en féliciter.

Pour autant, nous regrettons l'attitude de certains élus, particulièrement ceux du SNUP, qui persistent dans leur démagogie et continuent à faire des propositions irréalistes, pouvant mettre en risque la santé financière du Cosog.

Les fameuses réserves du Cosog, quelle en est la réalité ?

Le chiffre de 3,5 M€ de réserve sur la subvention sociale est une réalité sauf que certains oublient sciemment de préciser que tout cet argent n'est pas « disponible », puisqu'il est indispensable d'avoir un fond de roulement pour couvrir les avances de trésorerie.

Le montant disponible pour les prestations sociales (hors budget de fonctionnement) est donc plus proche du 1,5 M€. C'est loin d'être une découverte pour l'UNSA puisque nous n'avons cessé d'indiquer depuis 2 ans que nous pouvions et devons engager plus de dépenses en améliorant certaines prestations plutôt que de continuer à thésauriser.



UNSA Caisse des Dépôts
56 rue de Lille 75007 PARIS
TÉL : 01 58 50 30 52
www.cdc.unsa.org
IMPRIMERIE CDC

